

## **Procédure concernant les déclarations d'accident :**

Suite à un accident/blessure lors d'une activité du club vous devez :

1 : Télécharger le formulaire de déclaration d'accident ( accès sur le site rubrique DOCS)

2 : Envoyer l'original dûment complété à l'adresse suivante :  
Michel Tricot 64 rue sous la Vaux 5310 Eghezée

### **ATTENTION vous devez compléter impérativement les points suivants :**

•Page 1 :Les points 2 et 3

•Page 2 : Les points 4 et 6 (nom de l'entraîneur présent si pas d'autre témoin)

•Page 3 : apposer une vignette de mutuelle , dater et signer en bas de page.

•Page 4 : Compléter le certificat médical avec le nom du joueur + signature et cachet lisible du médecin.

•Un certificat médical de premier constat ( à annexer) fournit par l' hôpital convient également.

Dès réception de la déclaration **COMPLETE**, le secrétariat vous enverra à votre adresse mail (ou par la poste) un n° de dossier personnel !

Dès lors vous acquittez vous-même les factures (demandez une attestation de remboursement à votre mutuelle) documents que vous enverrez vous-même à l'assurance avec votre n° de dossier en référence afin de bénéficier d'un remboursement complémentaire.

### **Gardez une copie de tous vos documents.**

Vous pouvez obtenir les conditions générales et particulières du contrat d'assurance Ethias en cliquant sur le site rubrique DOCS

Si vous avez des questions à propos de votre déclaration contactez = [papymtr@gmail.com](mailto:papymtr@gmail.com) ou le 0473 461195.

PUDTLG...